

Image not found or type unknown



Frais de transport maison travail

Par var, le **16/03/2009** à **14:57**

bonjour, la prise en charge des frais de transport par l'employeur concerne-t-elle les hospitaliers ?
je suis ash en maison de retraite, travail en coupé, je fais 28 km par jour. J'utilise mon véhicule personnel. MERCI